Saint-Germain du-Corbéis le mag

N° 28 / **Juillet 2022**

ÉVÈNEMENT

Votre première Journée Citoyenne Samedi 10 septembre

PAGES 12 et 13

8 MAI

PAGE 04 Hommage aux victimes de la guerre

INAUGURATION

PAGE 05 La place de la Mairie fait peau neuve

CCAS

PAGE 11 Le repas des aînés en images

Agenda

10 SEPT. Journée Citoyenne
Salle de la Prairie à partir de 9h30 (PAGES 12 ET 13)

11 SEPT. Tour de l'Orne (PAGE 6)

15 SEPT. Conférence des Amis du Patrimoine
En mairie à 20h30 (PAGE 7)

17 ↓ 24 SEPT. Exposition des Amis du Patrimoine
En mairie de 14h à 18h (PAGE 7)

23 ↓ 25 SEPT. Bourse aux vêtements de l'Association Familiale
Salle de la Prairie

04 OCT. Thé dansant du Club du Temps Retrouvé
Salle de la Prairie

08 OCT. Loto de l'association Vie Libre
Salle de la Prairie

12 OCT. Spectacle Les Racont'Arts
Salle de la Prairie

18 OCT. Assemblée Générale du Club du Temps Retrouvé
Salle de la Prairie

04 ↓ 06 NOV. Bourse aux jouets de l'Association Familiale
Salle de la Prairie

10 NOV. Loto du Tennis de Table
Salle de la Prairie

15 NOV. Thé dansant du Club du Temps Retrouvé
Salle de la Prairie

25 NOV. Loto du Club du Temps Retrouvé
Salle de la Prairie

10 DEC. Belote du Club du Temps Retrouvé
Salle de la Prairie

11 DEC. Repas de Noël du Club du Temps Retrouvé
Salle de la Prairie

14 DEC. Spectacle de Noël
Salle de la Prairie à 14h30

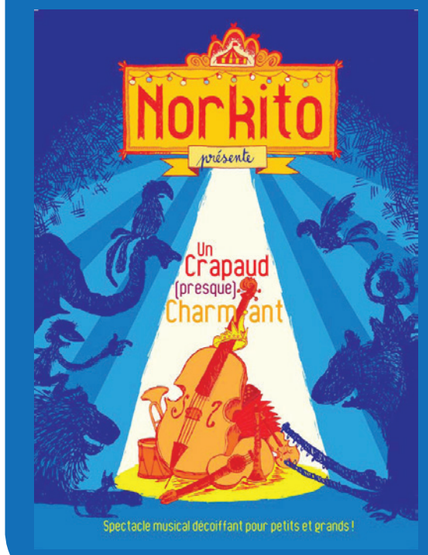

RENDEZ-VOUS

Troque tes livres

- **Samedi 24 septembre 2022**
- **Samedi 22 octobre 2022**
- **Samedi 26 novembre 2022**
- **Samedi 17 décembre 2022**

Cour du Corbys (derrière la Poste)
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Apportez un livre... et repartez avec d'autres...

Saint-Germain-du-Corbéis le mag
Directeur de la publication : Gérard LURÇON - Chargé de communication, conception et mise en page : Germain CADORET
Crédits photographiques : Mairie de Saint-Germain-du-Corbéis - www.freepik.com - Impression : SGO - Tirage : 2 000 exs

Édito

Le magazine de juillet signe l'arrivée des vacances, c'est aussi l'occasion de faire un premier bilan. Les projets avancent !

La **place de la Mairie** a fait peau neuve, un **écran tactile** pour l'affichage légal est désormais à votre disposition à l'extérieur de la mairie, la **passerelle** entre Alençon et Saint-Germain-du-Corbéis est ouverte, les travaux au **cimetière** ont débuté.

Le repas des aînés a enfin pu avoir lieu, une nouvelle **boîte à livres** est installée.

Ce magazine est aussi l'occasion de vous présenter les projets de rentrée et vous pourrez constater qu'ils sont nombreux.

Le samedi 10 septembre, une **journée citoyenne** est organisée, nous vous attendons nombreux pour travailler ensemble. Cette journée se veut tout à la fois un temps de rencontre et de partage et un temps où nous entretenons et améliorons la qualité de vie dans notre commune. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour une meilleure organisation, pensez à vous inscrire. Le dimanche 11 septembre, nous accueillerons une étape du **Tour de l'Orne** dans le cadre d'un contre-la-montre individuel.

Suite au covid, nous avions mis en place une **aide de 50 €** pour soutenir les clubs et associations et aider les jeunes Corbenois à retourner vers le sport et la culture après ce long confinement. Nous avons décidé de maintenir cette aide car la situation économique des ménages risque de se tendre et il nous semble important que les jeunes puissent continuer à vivre leur passion.

Comme vous le voyez, notre commune vit, elle a de nombreux projets, mais ces projets ont besoin de vous pour exister et s'amplifier, c'est le sens de la journée citoyenne qui nous l'espérons pourra se reproduire chaque année.

Gérard LURÇON
Maire de Saint-Germain-du-Corbéis
Vice-Président de la CUA
Conseiller départemental

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Bien sincèrement

Les élus vous accueillent en mairie

Daniel VALLIENNE	Annie DUPÉRON	Dominique TAFFOREAU	Catherine REBILLON	Dominique CHANTELOUP	Jean-Bernard AUBRY	Christiane COCHELIN	Jacques GODDERIDGE	Sylvette LESNER	Agnès RÉTO
Gestion	Vivre ensemble	Travaux	CCAS	Communication Clubs sportifs	Bâtiments	CMJ	Espaces verts	Citoyenneté	Vie scolaire et périscolaire

Pour toute demande de rendez-vous, merci de bien vouloir téléphoner au 02 33 82 26 80

Mairie

9, place Yves DOSSAL
61000 SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS
02 33 82 26 80
communedestgermainducorbeis@wanadoo.fr
stgermainducorbeis.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 08h30 - 12h00, 13h30 - 18h30
Mardi : 08h30 - 12h00, fermeture l'après-midi
Mercredi : 08h30 - 12h00, 13h30 - 17h30
Jeudi : 08h30 - 12h00, fermeture l'après-midi
Vendredi : 08h30 - 12h00, 13h30 - 16h30

Jeunesse

Agnès
RÉTO
Vie scolaire et périscolaire

ASSOCIATIONS

Une aide de 50 € pour les jeunes corbenois

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale soutiennent l'activité associative en accordant une prise en charge forfaitaire de 50 €, à tout jeune Corbenois de moins de 18 ans, pour une inscription dans un club sportif, une association culturelle, artistique, sociale.

La démarche est simple, le jeune se rend dans un club sportif ou une association de la commune et demande son inscription.
L'association déduit 50 € du montant de l'inscription ou de la licence et demande à la Mairie le remboursement de 50 €.

Si la discipline ou l'activité n'existe pas à Saint-Germain-du-Corbéis, comme l'escrime, le rugby, la photographie, la natation..., l'aide sera également accordée.

8 MAI

Hommage aux victimes de la guerre

Lors de la cérémonie, trois enfants de l'école, Clémence, Marin et Clément ont lu à tour de rôle le poème **« Liberté »,** écrit et publié clandestinement en 1942 par Paul Eluard.

LA RÉCRÉ

Kermesse de l'école

L'association des parents d'élèves organisait la kermesse de l'école **vendredi 19 juin** à la salle de la Prairie. Au programme : châteaux gonflables, maquillage, jeux...

TENNIS DE TABLE

Le doublé des sœurs LEPRINCE

Championnats individuels de Normandie à Mondeville (14), dimanche 19 juin.
Mathilde LEPRINCE remporte le **bronze** en benjamines.
Marine LEPRINCE est **championne de Normandie** en minimes.

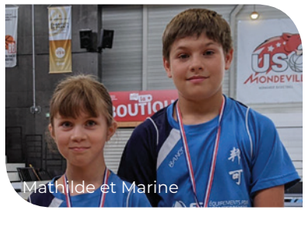

Mathilde et Marine

Actualités

Daniel
VALLIENNE
Gestion

INAUGURATION

La place de la Mairie fait peau neuve

Laurine TALVARD, conseillère municipale, Marie-Françoise FROUEL, conseillère départementale, Gérard LURÇON, maire, Marie CORNET, sous-préfète, Christophe de BALORRE, président du conseil départemental, Chantal JOURDAN, députée, Ahamada DIBO, vice-président de la CUA, Dominique TAFFOREAU, maire-adjoint.

L'inauguration de la deuxième tranche de la rue du Général Leclerc avait lieu mercredi 11 mai 2022.

A l'occasion de ces travaux, la place de la Mairie a été totalement réhabilitée, ses abords modifiés avec un double objectif : maintenir le nombre de places de stationnement, garder le cachet et le charme de notre commune tout en l'adaptant aux évolutions et aux nouveaux utilisateurs de la route.

Les travaux s'achèvent ainsi dans la rue du Général Leclerc, quelques finitions sont encore à réaliser.
Ils avaient débuté en 2020 avec la réalisation de la première tranche soutenue financièrement par l'Etat, le département et l'Union Européenne (programme LEADER).

Place de la Mairie

INAUGURATION

Une passerelle entre Alençon et Saint-Germain

La passerelle qui enjambe la Sarthe, entre Alençon et Saint-Germain-du-Corbéis, a été inaugurée vendredi 1er avril 2022.

Elle permet de relier la voie douce corbenoise et l'arboretum d'Alençon et ainsi rejoindre le centre-ville alençonnais, à pied ou en vélo, en toute sécurité.

Dominique
CHANTELOUP
Clubs sportifs

CYCLISME

Saint-Germain accueille le Tour de l'Orne

Le dimanche 11 septembre 2022, notre commune accueillera le Tour de l'Orne pour un contre-la-montre par équipe le matin et un départ d'étape l'après-midi.

Le départ du **contre-la-montre individuel** aura lieu devant l'ancien cimetière dès 8h30.

Quelques 170 coureurs s'élanceront à raison d'un départ toutes les minutes jusqu'à 11h30, ensuite les coupes seront remises sur le podium situé rue de l'Élan.

Le plan ci-dessous vous permettra de vous rendre dans les différents points de ce circuit qui réserve quelques belles difficultés aux coureurs, il est important de noter que **la circulation sera autorisée sur le circuit uniquement dans le sens de la course.**

Le départ de **l'étape de l'après-midi** aura lieu devant le parking de la salle de la Prairie à 14h20 vers la mairie, le peloton passera devant l'église et quittera la commune pour se diriger vers sa destination finale, Bagnoles de l'Orne.

Comité De L'Orne Cyclisme

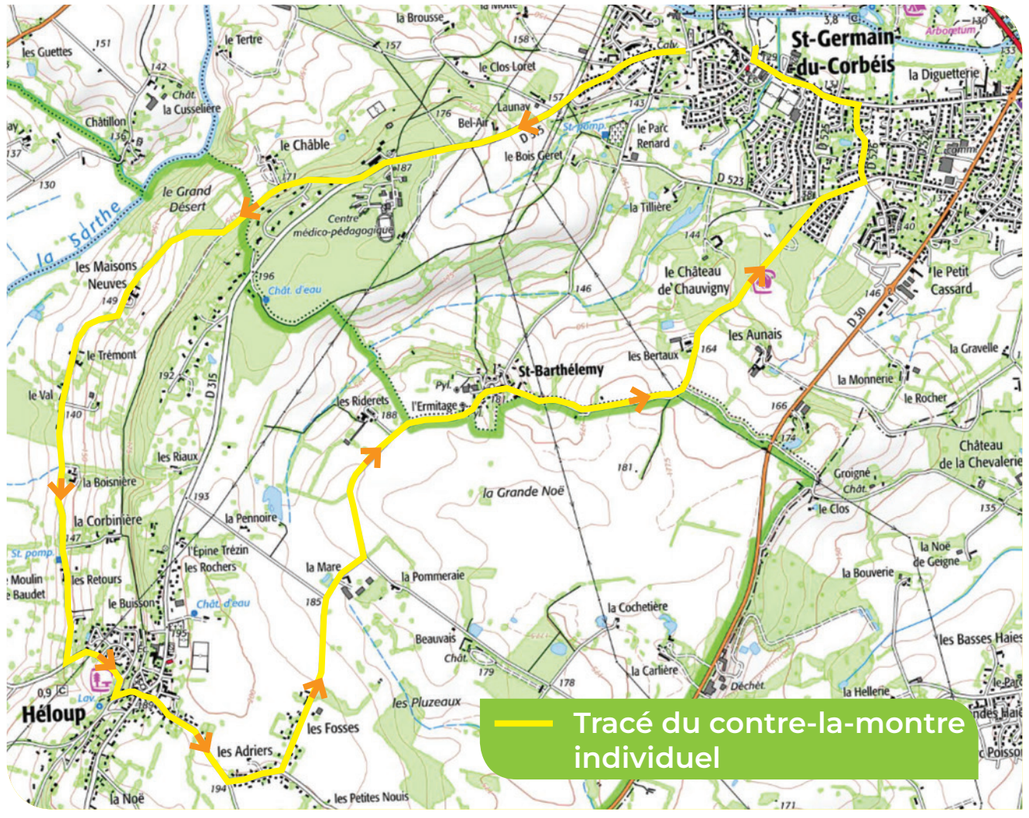

Annie
DUPÉRON
Vie associative et culturelle

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022

Un siècle d'histoire des écoles de Saint-Germain-du-Corbéis (1853-1980). Suite et fin.

Lors des journées du patrimoine 2021, nous avions présenté le premier épisode consacré à la mise en place des premières écoles, la construction des bâtiments et une évocation des enseignants qui se sont succédé jusqu'aux années 1980.

Le second volet de notre étude s'intitule **« La vie à l'école 1930 à 1980 ».** Seront abordés différents aspects du quotidien d'un écolier ou d'une écolière pendant l'année scolaire : les matières enseignées, le sport, la cantine du midi, les fêtes, les remises de prix ou les voyages de fin d'année.

Les archives publiques et la documentation prêtée par d'anciens élèves et les enfants des instituteurs Brau permettent de resituer l'ambiance vécue en classe durant ces 50 ans.

Dans ce cadre, deux rendez-vous sont proposés :

CONFÉRENCE : La vie à l'école 1930 à 1980.
Jeudi 15 septembre à 20h30, salle du conseil municipal de la mairie.

EXPOSITION : 16 panneaux imprimés comportant textes, photographies (dont 27 photos de classe), et différents documents inédits.
4 jours d'ouverture :
- samedi 17 septembre,
- dimanche 18 septembre,
- mercredi 21 septembre,
- samedi 24 septembre,
de 14h à 18h,
salle du conseil municipal de la mairie.

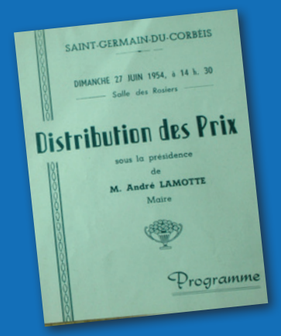

Un livret de l'exposition 2022 sera publié à cette occasion (les livrets 2021 sont encore disponibles).

Nous sommes toujours preneurs de souvenirs, anecdotes, documents pour illustrer notre sujet sur l'histoire des écoles jusqu'aux années 1980.
N'hésitez pas à nous contacter !

Les Amis du Patrimoine
Serge RADET
06 88 67 30 11
s.radet@wanadoo.fr
Jean-Claude MARTIN
06 08 11 18 18
jean-claude.martin27@wanadoo.fr

Tous les documents fournis vous seront restitués (nous vous demanderons l'autorisation de les utiliser en cas de diffusion dans nos travaux).

Environnement

Jacques GODDERIDGE
Espaces verts

BIODIVERSITÉ

Orchidées sauvages

Prenant soin de la biodiversité dans notre commune, nous observons l'apparition d'orchidées sauvages sur certains sites enherbés !

Il s'agit d'espèces protégées car menacées ! De ce fait, leurs zones d'implantation ne seront pas tondues pendant la période de floraison afin de préserver leur biotope très fragile.

Sur chaque site, un panneau informera de la présence d'une orchidée à admirer dans son écrin naturel !

A chacun de nous de veiller à leur sauvegarde !

JARDIN

Que faire face à la présence d'un nid de frelons asiatiques ?

Lorsque vous découvrez un nid de frelons asiatiques, vous ne devez surtout pas le déloger vous-même.

Faites votre déclaration sur la plateforme départementale **www.frelonasiatique61.fr** ou contacter le **02 33 80 38 22** pour le faire détruire et recevoir une prise en charge.
Cette démarche garantit l'intervention d'une entreprise ayant signé la charte des bonnes pratiques de destruction et utilisant des méthodes d'élimination respectueuses de l'environnement.

En passant par cette plateforme, le département de l'Orne participe à hauteur de 33 % à la destruction du nid de frelons asiatiques. L'aide est plafonnée à 50 €.
La commune de Saint-Germain-du-Corbéis prend en charge une partie ou la totalité du coût restant de la destruction. L'aide est plafonnée à 50 €.

Attention : une destruction sauvage du nid engendre un risque très élevé d'attaque massive, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids et n'engage aucune participation financière de la part du département ou de la commune. Le piégeage est également fortement déconseillé car il présente un risque important pour de nombreux autres insectes et papillons.

Sécurité routière

Dominique CHANTELOUP
Communication

ET ICI, JE FAIS QUOI ?

Carrefour près de l'église

Etienne LEFEBVRE
Conseiller municipal

Michel LEMARCHAND
Intervenant départemental de sécurité routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Le schéma de circulation de notre commune a beaucoup évolué : mise en place des priorités à droite, pistes partagées, plateaux surélevés, zones 30... Dans chaque magazine, nous prendrons un carrefour, un lieu en photo et nous expliquerons la règle à cet endroit. Que faut-il faire ? Qui est prioritaire ? Nous inaugurons cette nouvelle rubrique avec le carrefour près de l'église.

Il est situé dans une **zone 30** (rue du Général Leclerc, place de l'église, route d'Héloup), la vitesse est limitée à 30 kilomètres heure. Il se situe sur un plateau surélevé, les dents de requin nous le signalent. C'est un **carrefour giratoire.**

Cela signifie que le véhicule qui se trouve à l'intérieur de l'anneau est prioritaire. La question n'est pas de savoir qui est arrivé le premier dans ce carrefour mais qui est dans l'anneau.

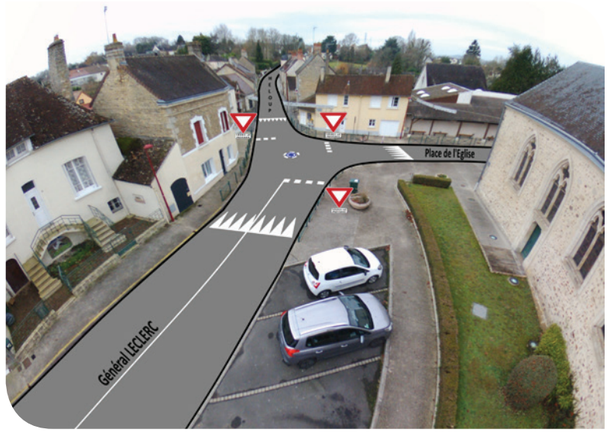

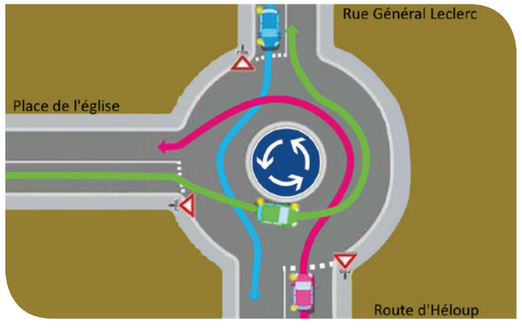

1. La voiture verte est engagée dans le carrefour, elle est donc prioritaire.

2. Après le passage de la voiture verte, la voiture rose peut s'engager sur le carrefour et devient prioritaire sur la voiture bleue.

3. La voiture bleue peut s'engager après le passage des deux autres voitures.

Bien se placer

Si vous sortez à **droite** ou allez **tout droit,** restez sur la voie **extérieure.**

Si vous allez à **gauche** ou si vous faites **demi-tour,** vous pouvez emprunter la voie **intérieure.** C'est une possibilité et non une obligation.

Pour aller plus loin

Il y a deux types de carrefour :
- le carrefour giratoire : comme dans l'exemple, ou le véhicule engagé dans l'anneau est prioritaire.
- le rond-point : il n'y a quasiment plus de rond-point en France. Le plus connu est le rond-point de l'Étoile à Paris. Contrairement au carrefour giratoire, ce sont les véhicules qui entrent dans le carrefour qui sont prioritaires.

Références : article R 415-10 du code de la route

Catherine
REBILLON
CCAS

ÉTÉ 2022

Pass'Piscine

Le CCAS souhaite donner la possibilité aux jeunes Corbenois d'accéder gratuitement au Centre Aquatique Alencéa lors des vacances scolaires (1 entrée par semaine pour les enfants de moins de 18 ans).

Le Pass' Piscine est délivré sous conditions de ressources (quotient familial CAF inférieur à 540).

Les justificatifs à fournir sont :
- une pièce d'identité ou le livret de famille,
- une justification de domicile datant de moins de trois mois,
- une attestation de la Caisse d'Allocations Familiales.

Renseignements auprès du CCAS en mairie :
02 33 82 26 80 (tapez 3) - compta1.sgc@orange.fr
www.stgermainducorbeis.fr

Plan canicule

Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de compléter une fiche d'inscription disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune.

Grâce à cette démarche volontaire, les personnes isolées, âgées ou handicapées, pourront être contactées régulièrement, en période de forte chaleur, afin de s'assurer qu'elles vont bien.

Renseignements en mairie auprès du CCAS :
02 33 82 26 80 - www.stgermainducorbeis.fr

RENTRÉE

Kits fournitures

Le CCAS souhaite accompagner les élèves afin de préparer au mieux une étape importante : l'entrée en 6e.

Samedi 25 juin, 18 enfants de CM2 ont reçu un kit de fournitures scolaires, d'une valeur de 35 €, réalisé à partir de la liste transmise par les collèges.

SÉNIORS

Cours d'informatique

POUR LES CORBENOIS DE + DE 60 ANS

Les cours reprennent à compter du mois de septembre.

Ils se dérouleront en période scolaire au **Centre Social Edith Bonnem le mercredi après-midi** pour les débutants et pour ceux qui souhaitent se perfectionner.

Inscription en mairie : **60 €** l'année (nombre limité de places).

Le Repas des aînés en images

Ces deux dernières années, le repas n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Jeudi 26 mai 2022, les aînés de la commune se sont réunis, salle de la Prairie, pour partager un moment de fête et de convivialité.

A cette occasion, les doyens ont été mis à l'honneur : **Roger FRETTÉ** (94 ans), **Lucienne POUPRY** (94 ans), **Henriette FRETTÉ** (92 ans), **Louis BOUL** (90 ans).

Sylvette
LESNER
Citoyenneté

Votre première **Journée Citoyenne**
Samedi **10 septembre**

Rendez-vous **salle de la Prairie** à partir de **9h30**

10h - 12h **ATELIERS**

12h - 14h **APÉRITIF MUSICAL** (offert par la Mairie)

PIQUE-NIQUE (chacun amène son panier !)

14h - 17h **ATELIERS**

17h **GOÛTER DE CLÔTURE**
Tirage au sort des **lots du questionnaire déchets**
Remise des prix du **Concours photo 2022**

TOUTE LA JOURNÉE :
EXPOSITION DES PHOTOS, CONCOURS 2022

Vote du public

Vos **ATELIERS**

DE LA COULEUR À L'ÉCOLE

Jeune Citoyen, avec tes amis, ta famille, viens participer à l'atelier : **de la couleur à l'école.** Réveillez votre esprit créatif ! À vos pinceaux ! Amusez-vous !

FABRICATION DE NICHOIRS

Venez **fabriquer des nichoirs** qui seront posés dans la commune. Vous repartirez avec le plan et les savoir-faire pour en fabriquer chez vous.

BALISAGE DE SENTIERS

Trois circuits au départ de la mairie.
Matin : circuit 1 **(2,5 km),** circuit 2 **(5,7 km).**
Après-midi : circuit 3 **(8,5 km).**
Venez découvrir les **sentiers pédestres** et poser la **signalétique.**

TROQUE TES TRUCS

Le principe : vous avez chez vous un objet qui n'est plus utilisé ? Déposez-le ici pour lui offrir une deuxième vie ! Et chacun pourra prendre l'objet qui l'intéresse, même s'en en avoir déposé ! Sur ce stand, un **questionnaire** sur les déchets sera proposé, avec tirage au sort le soir. Venez tenter votre chance pour gagner les lots !

Renseignements et inscriptions :

- en mairie auprès de **Germain CADORET,**
- par mail : **communedestgermainducorbeis@wanadoo.fr,**
- par téléphone au **02 33 82 26 80** (tapez 1),
- sur notre site internet : **stgermainducorbeis.fr,** rubrique « Actualités ».

Pour une meilleure organisation, l'inscription est souhaitée.

Dominique TAFFOREAU
Travaux

CIMETIÈRE

Faciliter les déplacements, améliorer l'usage pour les familles

Réunion de chantier le mercredi 8 juin 2022

Les travaux ont commencé le mardi 7 juin 2022. Deux lots ont été attribués, le premier à l'entreprise Eurovia, le second à l'entreprise Julien LEGAULT.

L'accès au cimetière est maintenu. Pour un recueillement à proximité des travaux, veuillez vous adresser au responsable du chantier.

Les aménagements sont prévus pendant la période estivale pour le lot 1 et une partie du lot 2. Les plantations seront effectuées dans le courant du mois de novembre.

RUES DE LA LIBÉRATION, 11 NOVEMBRE

Travaux à la rentrée

Le calendrier des travaux devrait être défini dans les jours qui viennent avec un démarrage du chantier prévu à la rentrée.

Deux lots ont été attribués. Lot 1 : aménagements de voirie par l'entreprise Eurovia.

Lot 2 : aménagements paysagers par l'entreprise Oxalis Paysages.

Une réunion d'information sera programmée avec les habitants au démarrage des travaux afin de présenter l'organisation du chantier.

TAILLE DES HAIES

Tailler ses haies est obligatoire. Les propriétaires ou les locataires qui s'y soustraient peuvent être poursuivis.

Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Une taille régulière est nécessaire afin de permettre la libre circulation de tous sur les trottoirs : poussettes, personnes à mobilité réduite...

Pour rappel, une haie ne doit pas excéder deux mètres de haut et doit être plantée à cinquante centimètres de la limite de propriété.

Jean-Bernard AUBRY
Bâtiments

ESPACE GAGNAIRE

Un nouvel abri à vélo

Un nouvel abri à vélo a été implanté à l'Espace Gagnaire, à côté du Pôle Santé.

L'opération, financée par la Communauté Urbaine d'Alençon, a été réalisée sans perdre des places de stationnement.

SAINT-BARTHÉLEMY

Travaux Enedis

Des travaux « Enedis » sont en cours entre Saint-Barthélemy et La Maniée.

L'antenne électrique basse tension aérienne sera remplacée par un câble souterrain. Cette opération doit améliorer la sécurité, la qualité d'alimentation, l'esthétique.

Nous pouvons regretter que les opérateurs qui déploient la fibre optique n'aient pas fait le même choix technique d'enfouissement des ouvrages.

Ligne existante

Câble souterrain

INFORMATION

Un écran tactile pour l'affichage légal

La municipalité a complété ses moyens de communication en faisant installer sur la façade de la mairie un panneau d'affichage numérique tactile.

Ce nouveau mobilier extérieur permet :

- de faciliter la publication des actes légaux par les agents,
- de mettre à disposition et de faciliter la lecture des actes pour les administrés,
- de gagner de la place pour l'affichage.

Il permet également l'envoi des actes (format PDF) par emails.

Des informations plus générales, animations sportives, culturelles..., sont également affichées.

D'un format de 46 pouces (1920 x 1080), positionné pour permettre la consultation aux personnes à mobilité réduite, il a été fourni et installé par la société IPOVIEW.

L'ensemble (écran tactile, logiciels, licences, mise en service, formation des agents) représente un coût de 13019 € HT, entièrement financé par une subvention.

Jean-Bernard AUBRY,
conseiller délégué
en charge des bâtiments

Christiane
COCHELIN
CMJ

INAUGURATION

Une 2e boîte à livres à l'Espace Gagnaire

Vendredi 3 juin 2022, le maire Gérard LURÇON et Christiane COCHELIN, conseillère déléguée, inauguraient une nouvelle boîte à livres à l'Espace Gagnaire en compagnie des élus, des agents communaux et de deux membres du CMJ : Esalyne et Elyssandre.

Le succès de la première boîte, installée au Parc de l'Élan il y 6 ans, a encouragé la réalisation par les services techniques communaux d'un second ouvrage qui a trouvé place dans un lieu très fréquenté de la commune à proximité du Pôle Santé, de la Résidence Escalys et du Carrefour Market.

Le principe est simple, chacun peut librement déposer des livres dans la boîte et en retirer.

NOUVEAUX

3 jeunes rejoignent le CMJ

Esalyne, 11 ans, est en classe de sixième. Elle aime le basket, la lecture, le cinéma, la photographie, la couture, la mode, les balades, la musique, le dessin et les activités créatives. Elle a souhaité intégrer le CMJ pour s'investir dans sa commune et se rendre utile.

Elyssandre à 9 ans et est en CE2. Elle pratique le vélo, la natation, la gym et aime le dessin, l'aquarelle, la lecture, le cinéma et la patinoire. Au sein du CMJ, elle souhaite représenter sa commune, participer à la vie locale et aider.

Nathan a également intégré l'équipe cette année. Tous les trois rejoignent **Elise,** déjà présente l'an dernier.

Les Corbenois ont du talent ! en images

Samedi 7 mai 2022 se tenait l'exposition Les Corbenois ont du talent ! à la salle de la Prairie.

Une exposition destinée à valoriser les talents des habitants de la commune : dessin, peinture, travaux manuels...

Étaient présents : **Christiane BOITTIN, Olivier CHÉRON, Christiane COCHELIN, Andrée DIDIER-TROUSSELLE, Danièle GOGUET, Patrice GOGUET, Jacques HÉLIER, Jean l'HOSTIS.**

Deux expositions des Amis du Patrimoine étaient également présentées : l'une sur les fusillés de la carrière des Aulnays, l'autre sur l'histoire des écoles de Saint-Germain de 1853 à 1975.

En images

BADMINTON

19 20 FEV.

Formation d'animateur avec la participation d'élèves et de joueurs des clubs de Saint-Germain-du-Corbéis et de Condé-sur-Sarthe.

CLEF DE SOL

13 MARS

A l'occasion de ses 20 ans, l'association proposait son concert « La Gaieté Parisienne » à la salle de la Prairie.

COURSE HIPPIQUE

24 AVR.

Franck NIVARD s'est imposé sur le prix de la commune de Saint-Germain-du-Corbéis à l'hippodrome d'Alençon avec Johnny Quick.

AMIS DU PATRIMOINE

22 MAI

150 personnes ont participé à la balade en direction du Château de l'Isle.

ASSOCIATION FAMILIALE

21 22 MAI

Exposition annuelle des artistes de l'association tout le week-end, salle des Tilleuls.

CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

31 MAI

170 convives pour la traditionnelle fête des anniversaires de l'association.

VACANCES

Alarme en cas d'absence prolongée

De nombreuses habitations sont désormais pourvues de système d'alarme.

Au cours des dernières semaines, à plusieurs reprises, des déclenchements d'alarmes sonores ont eu lieu, en l'absence des propriétaires.

Nous vous invitons à communiquer en mairie vos **coordonnées** en cas d'absence prolongée. Ainsi, nous pourrons entrer en contact avec vous pour éviter toute nuisance sonore prolongée pour votre voisinage.

VOISINAGE

Nuisances sonores

Le bruit excessif est sanctionné quelle que soit l'heure de la journée, la limite de 22h assouplit juste le niveau de nuisance sonore acceptée avant cette heure.

Une circulaire du 27 novembre 1995 fournit une liste non exhaustive des bruits domestiques. Elle précise que sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux, et principalement des aboiements,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage et de jardinage,
- des véhicules motorisés,
- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation,
- de certains équipements fixes (ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur ...).

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, les travaux de bricolage conduisant à des nuisances sonores ne sont autorisés que sur des plages horaires bien définies :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Voisin bruyant que faire ?

1. Echange amiable : La première chose à faire quand on a un voisin qui fait du bruit c'est d'aller le voir. Au besoin n'hésitez pas à lui faire constater chez vous ce trouble du voisinage car il peut être de bonne foi et ne pas avoir conscience du bruit.

2. Lettre recommandée : Si pas de solution, il faut lui écrire une lettre avec accusé de réception. Pensez à garder une copie de votre lettre pour la suite des démarches.

3. Appeler la police : Vous devez faire constater la nuisance sonore par la police nationale qui pourra dresser un procès-verbal de contravention. Les officiers ou agents de police judiciaire (gendarmerie ou commissariat) sont habilités à constater l'infraction pour tapage nocturne.

4. Aller en justice devant le juge civil, c'est la dernière étape. Devant le juge civil, il faut réunir un certain nombre d'éléments de preuve et avoir le conseil d'un avocat.

Le Maire peut intervenir dans le cadre de ses pouvoirs de police, comme médiateur, mais tentez d'abord une conciliation avec votre voisinage avant de le solliciter.

État civil

NAISSANCES

LEMAZURIER Maëlann, 18/12/2021

OLIVIER Elise, 27/12/2021

LEULLIER Jules, 05/02/2022

GROLLIER STEIN Joanne, 07/02/2022

PARIS Cory, 27/02/2022

HAYDAS Jenna, 09/03/2022

IGOUZANE Annir, 01/04/2022

LAVANRY AUDUC Syhan, 06/04/2022

ABDENNOUR Aya, 13/04/2022

HABERT Elliot, 08/05/2022

LERICOLAIS Élie, 30/05/2022

MARIAGE

DE MAUTOR Philippe et BÉCHU Nicole, 26/03/2022

DÉCÈS

LALLENEC Jean, 02/12/2021

MAHAUT Aimée, née AUTHIER, 02/12/2021

POIRIER Chantal, née MORLET, 06/12/2021

PITOU Michel, 08/12/2021

VOLF Irène, née MATUSZAK, 19/12/2021

BETTON Marthe, née EGAZE, 29/12/2021

LEMAITRE Rémy, 12/02/2022

BESIAU Monique, née CAMUS, 12/02/2022

MECKNACI Cynthia, 14/02/2022

JAMET Solange, née ABGRALLE, 20/02/2022

LE BRUN Bernard, 24/02/2022

MUDRY Andrée, née GUILLOUX, 06/03/2022

POIRIER André, 21/03/2022

JAMOTEAU Christian, 28/03/2022

BERNARD Pascale, née HUMBERT, 20/04/2022

CHESNOT Gilbert, 22/04/2022

AMRAOUI Huguette, née BOIS, 06/05/2022

BONIN Lucette, née BOUGLÉ, 12/06/2022

Guide pratique

Services Mairie

02 33 82 26 80
communedestgermainducorbeis@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Le mardi de 8h30 à 12h, fermeture l'après-midi
Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le jeudi de 8h30 à 12h, fermeture l'après-midi
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Le Maire et les adjoints reçoivent chaque jour sur rendez-vous.
Assistante Sociale
Mme BRETEL
02 33 31 04 31 - 02 33 32 39 21 sur rendez-vous

Enseignement

ECOLE - Directrice Isabelle ROBERT
2, rue du stade 02 33 26 26 20
ACCUEIL PERISCOLAIRE
Entrée rue du Stade
Le matin de 7h30 à 8h30, le soir de 16h30 à 18h30
INSTITUT MEDICO EDUCATIF «LA GARENNE»
Directeur M. Pascal ROSSOLINI
02 33 80 02 80

Ramassage des ordures ménagères

Déchets ménagers : tous les lundis (dès 6h)
Collecte sélective : le lundi (dès 14h) semaine impaire
Récupération du verre et du papier : rue du Chemin de Gesnes, rue du Grand Pré, parking du Carrefour Market, salle polyvalente de la Prairie, rue des Bertaux lieu-dit Bois Gérard, rue des Jonquilles, rue du Champ Beaumont, rue du Stade.
Récupération du papier : rue de la Libération, rue du Pré Failly, rue des Ormeaux.
La balayeuse : elle passe le deuxième mardi et le deuxième mercredi du mois.
Collecte des encombrants : Depuis le 1er février 2011, il n'existe plus d'enlèvements d'encombrants au porte à porte. Se rendre dans les déchetteries.
Les déchets verts ne sont plus collectés avec les ordures ménagères (déchetteries, compost, prestataire).
Service Déchets ménagers
26 rue de Balzac - Alençon
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Ouverture en continu le jeudi de 8h30 à 17h30
N° Vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit)
Déchetterie / Centre de valorisation Arçonnay
Zone Artisanale, rue Saint-Blaise
Arçonnay
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Déchetterie / Centre de valorisation Alençon Nord
rue Nicolas Appert
Alençon
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Eclairage public

En cas de panne (appel gratuit) : 0 800 46 38 79

Associations

Badminton : Mickaël HUET 06 37 54 37 89
Basket : Françoise VINOT 02 33 26 62 33
BMX : Mickael VICIER 06 76 08 54 97
Football : Fabien MUTEL 06 76 10 08 83
Club Tonic : Françoise GUILMEAU 02 33 26 46 96
Handball : Steves LIEGARD 06 48 05 17 88
Karaté : Hamid BEN LAHOUCINE 06 30 85 39 66
Pétanque : Bruno GIROULT 06 85 45 27 81
Taï-Jitsu : Georges NUGUES 06 61 34 62 90
Tennis : Laurent MONY 06 49 61 80 42
Tennis de table : Denis KOELZ 06 07 40 22 76
Anciens Combattants d'Afrique du Nord (F.N.A.C.A) :
Martial BERNIER 02 33 26 65 38
Les Amis du Patrimoine :
Jean-Claude MARTIN 06 08 11 18 18
Clef de Sol Corbenoise :
Anne-Marie CANU 02 33 26 90 20
Association Familiale :
Françoise ROQUES 02 33 32 87 62
Club du Temps Retrouvé :
Didier HONNIBALL 06 27 03 26 75
Place de l'Eglise 02 33 32 28 31
Fa Si La Danser : Paul GIRARDEAU 02 33 26 50 52
Zartotalist : Laurence LECOMTE 06 83 29 56 18
La Récré : Caroline EUDES 07 81 75 34 51
Swap Poker : Sébastien CHANCLOU 07 70 28 86 08
Vie Libre : René DELAHAYE 06 26 25 63 30
Centre aéré Robert Hée - Claude Varnier :
02 33 82 37 85
La Balzane Corbenoise (Centre Hippique) :
Claire EVEN 02 33 26 09 99

Numéros utiles

Urgences

Pompiers : 18 **Police :** 17 **Samu :** 15
Appel d'urgence européen : 112
C.H.I.C d'Alençon :
25, rue Fresnay - Alençon 02 33 32 30 30
Clin. St Joseph :
62, rue Candie - Alençon 02 33 32 56 00
L'intermède (Unité d'accueil de jour pour malades d'Alzheimer) : 72/74, rue du Général Leclerc - Saint-Germain-du-Corbéis : 02 33 32 39 46
Château de Chauvigny :
(Pension de Famille) : 02 33 26 64 44

Ecoute et soutien

ENFANCE MALTRAITEE : 119
DROGUES INFO SERVICE : 0 800 23 13 13
SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800
ENFANTS DISPARUS : 116 000

stgermainducorbeis.fr

La municipalité accompagne les entreprises corbenoises en leur proposant gracieusement un encart publicitaire dans ce magazine.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
Saint-Germain-du-Corbéis

PASS' PISCINE

crédit image : www.freepik.com

POUR LES CORBENOIS DE MOINS DE **18 ANS**

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

Quotient familial CAF inférieur à **540**

1 entrée GRATUITE PAR SEMAINE

CENTRE AQUATIQUE ALENCEA

(rue de Villeneuve, Alençon)

JUSTIFICATIFS À FOURNIR :

Pièce d'identité - Justificatif de domicile
Attestation C.A.F. - Livret de famille

Mairie de Saint-Germain-du-Corbéis
9, place Yves Dossal 61000 SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS
02 33 82 26 80 - communedestgermainducorbeis@wanadoo.fr